



**Magazine Funeraire ACEC – Revue 1<sup>er</sup> juillet 2015**

**ACEC - Association Cercueils Écologiques en Cellulose**

### **Les cercueils !**

**Le cercueil en bois est nocif pour l'environnement au même titre que les pellets lors d'une combustion de l'ordre de 850° à 1200°. Les crématoriums mettent en danger le personnel et le voisinage.**

**Ce qu'il faut retenir se sont les cercueils en placage (alvéolé) les plus nocifs, suivi des cercueils en sapin avec ses résines, les agglomérés et les bambous. Veuillez-vous référer sur les déchetteries radioactives qui absorbent au même titre que les crematoriums de la dioxine inodore.**

**Les analyses FCBA ne sont pas sérieuses...il faut recourir à des experts scientifiques avisés en produits chimiques. A ce jour aucun cercueil en bois ne porte la mention NF ! = Arnaque au consommateur.**

**Les corps de nos défunts doivent être brulés « le point essentiel il n'est pas nécessaire que le corps soit emballé dans du bois car les fours sont dotés d'assez de puissance énergétique électrique 1200° » (à bannir le gaz polluant) que le corps est brulé sans les flammes comme nos animaux de compagnie ou autres chaires au clos d'équarrissage,« <https://fr.wikipedia.org/wiki/Équarrissage>» à bannir les stères de bois qui sont abattus pour en faire des cercueils. Veuillez préserver la destruction de nos forêts, laissez-nous respirer !**

Cancers, radioactivités, dioxine

**Important voir ci-après les recommandations à être vigilant sur la santé des êtres vivants**

## Poussières de bois

### Travaux exposant à l'inhalation des poussières de bois, notamment :

TRG 47  
TRA 36

→ travaux d'usinage des bois, tels que sciage, fraisage, rabotage, perçage et ponçage ; travaux effectués dans les locaux où sont usinés les bois

### Quelques opérations pouvant entraîner une exposition aux poussières de bois

→ menuiserie, fabrication de meubles, ébénisterie, ponçage, marqueterie, restauration de meubles anciens ; fabrication de caisses, tonneaux, cercueils, toupies, parquets ; aménagement de cuisines

## Le cercueil en cellulose

Le cercueil en carton est le tout dernier arrivé sur le marché français et se retrouve au cœur d'une polémique assez complexe quant à son réel bénéfice face à l'environnement. Le cercueil en carton (également appelé cercueil en cellulose) est commercialisé par deux sociétés françaises qui ont reçu l'agrément ministériel concernant sa fabrication et les tests et arguments mentionnés sur les sites des fabricants semblent valider les attentes du public concerné, tant au niveau environnemental que financier.

Pourtant, d'autres professionnels du funéraire ont décidé de ne pas se laisser bercer par le chant des sirènes écolos et refusent les arguments avancés sur les bénéfices de ce «cercueil vert» pour se pencher sur des considérations plus techniques. Spécifiquement au sujet de la crémation, car si elle n'était encore que très peu plébiscité il y a une quinzaine d'année, la crémation devient désormais une évidence en matière d'obsèques ! Une évidence relativement financière ! Acheter et entretenir une concession revêt un coût non négligeable, une crémation est concrètement plus abordable.

En termes de coût, de bénéfice pour l'environnement et de durée de crémation, le cercueil en carton semble avoir déjà fait ses preuves. ( le coût d'un cercueil en carton est à partir de 299 euros pour le modèle intégral et environ 499 euros pour le modèle personnalisable, le temps d'incinération est réduit de moitié par rapport à un cercueil en bois – source : mais aussi <http://euroiris.unblog.fr>

<http://www.alloleciel.fr/article/le-cercueil-pour-tous>

## Le cercueil...

La **crémation** est une technique funéraire visant à brûler et réduire en **cendres** le corps d'un être humain **mort**. Elle a dans certains cas une dimension **sacrée**<sup>[1]</sup>, et les cendres peuvent ensuite faire l'objet d'un rituel, comme être conservées dans une **urne** ou dispersées dans un lieu, qui est parfois symbolique comme dans l'océan pour des marins.

La crémation a été institutionnalisée en **Asie** par le **bouddhisme** et l'**hindouisme**, étant avec l'**enterrement** l'une des techniques les plus communément utilisées par l'Homme. L'**embaumement** ou la **thanatopraxie** sont aujourd'hui en occident de plus en plus utilisés, pouvant éventuellement précéder une crémation.

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Cercueil>

- [Adhérez à l'ACEC : Association Cercueils Ecologiques en Cellulose](#)
- <http://euroiris.unblog.fr/2012/10/06/acec-association-cercueils-ecologiques-en-cellulose/>

### **Les crematoriums ! Ils se construisent par centaines pour qui et pourquoi qui paient ces infrastructures ?**

La Fondation SAUR récolte des fonds auprès des consommateurs en eau dit propre ! La dispersion des cendres accuse un gain de 2,7 à 3 m2 de terrain par corps. Qui pollue cette même terre et l'eau de nous buvons par des cercueils en bois chargés de radioactivité ?

Le jardin du souvenir du crématorium de Golden Green à Londres a reçu, sur ses 4 hectares, la dispersion de 50.000 cendres ! Un engrais très polluant !!

À ces raisons de devenir crématiste, peuvent s'en ajouter d'autres de nature plus philosophique. A suivre

Le feu est considéré par les Anciens comme un des quatre éléments qui composent le monde. C'est également, tant qu'il brûle et consume, un symbole de purification et de régénérescence. Le moyen de combustion utilisé à ce jour est le gaz ! L'énergie la plus polluante que la terre peut octroyer à nos institutions irresponsables en l'occurrence la Société SAUR son directeur Monsieur Cornu, le président des crématistes Monsieur Jo le Lamer. J'en conclus que c'est triste de vouloir exterminer les peuples vivants à ce jour en utilisant ces moyens de brûlés nos défunts avec du bois et du gaz...et en plus avec des crématoriums inappropriés qui sont hors de prix. La France a investi à ce jour 200mio d'euros pour brûlés le reste de nos forêts, c'est honteux.

Dans 30 ans étant donné qu'il n'y aura plus de forêts !? La cause principale se sont les témérités du temps et au climat déficient que nous devons obligatoirement renoncés au cercueil en bois = fini les crématoriums aux coûts trop chers. Un crematorium a une durée de vie de 15 ans au maximum en utilisant de la matière dure à enflammer, finalement qui n'est pas nécessaire car l'enflamment avec des matières dures détruisent ou produisent des explosions. Voir le nombre actuel de crematoriums qui ont explosés

**En plus Madame Corinne Loiodice est au sein des pompes funèbres générales de Paris !  
En collaboration avec Monsieur MICHAUD-NERARD directeur !!**

**Epingle par [la Cour régionale des comptes](#), la gestion « indécente » des pompes funèbres intercommunales (PFI) de Grenoble a été dénoncée vendredi par les élus de l'agglomération, actionnaires de la SEM exploitante. Ils réclament une « remise d'équerre » d'ici l'automne, qui passe pour beaucoup par un changement de gouvernance. La directrice générale n'est pas d'accord.**

« Je ne démissionnerai pas » : c'est ce qu'a clairement affirmé Corinne Loiodice ce week-end dans les colonnes du quotidien « *Le Dauphiné* ». La dirigeante, notamment vilipendée pour ses 249.000 euros bruts annuels sur la période 2008 à 2012, avait balayé les reproches avant que le rapport ne soit rendu public vendredi par les élus locaux de la Métropole. Elle relève erreurs et approximations dans le rapport des magistrats.

A lire la suite

En savoir plus sur <http://www.funeraire-info.fr/pompes-funebres-de-grenoble-a-chacun-sa-version-41146/#MCIR13LjbtgJkIyh.99>

Georges Braissant